

## La nuit est belle : il est grand temps d'éteindre les lumières

*Quels moyens est-ce que la Municipalité se donne pour lutter activement contre la pollution lumineuse en ville et ses conséquences environnementales ?*

En 2020, un préavis est passé devant ce plénum afin de lui présenter le concept du « Plan Lumière » nyonnais, visant à définir une vision stratégique globale pour de l'ensemble du territoire nocturne et un « plan de gestion » à suivre afin de garantir la cohérence nocturne de l'ensemble du territoire à court, moyen et long termes. Le but de ce Plan Lumière est de cadrer l'éclairage public au sens large (rues, places et parcs) et d'en identifier les repères lointains (patrimoine classique et contemporain) et proches (passages sous-voies, fontaines, vitrines, etc.). La protection de l'environnement nocturne, la réduction de la consommation d'énergie et la valorisation de la mobilité douce constituent les deux axes stratégiques du Plan Lumière que la Ville a élaboré. Quid du combat contre la pollution lumineuse et de l'impact de cette dernière sur la biodiversité ?

C'est au 17<sup>ème</sup> siècle que l'éclairage public moderne des villes européennes émerge. Et donc plus de 400 ans que nous n'avons pas vu la nuit, ou véritablement les étoiles en ville. Les lumières de nuit démontraient l'ambition du pouvoir politique au travers de sa capacité technique de prolonger le jour, en supprimant la nuit. Aujourd'hui, les lampadaires et autres sources lumineuses éclairent plus de 85% de la planète la nuit<sup>1</sup>, et plus aucun endroit en Suisse n'est exempt de ce phénomène. Selon l'Office fédéral de l'Environnement (OFEV), les émissions lumineuses dirigées ou reflétées vers le haut ont plus que doublé entre 1994 et 2012. Nous ne pouvons que spéculer que ces émissions ont continué d'augmenter depuis lors. De plus, dans le rapport du 3 décembre 2018, le Conseil fédéral a présenté son rapport sur l'état de l'environnement. Il y est confirmé que les émissions de lumière en Suisse ont plus que doublé entre 1994 et 2012 et que, depuis 1996 sur le Plateau, il n'y a plus 1 km<sup>2</sup> où règne l'obscurité totale<sup>2</sup>.

Les avantages de l'absence de lumière la nuit sont toutefois multiples : la sauvegarde de la biodiversité, des mesures avec effets immédiats, de grands gains financiers, ainsi encore qu'une réappropriation du patrimoine mondiale de l'humanité, le ciel étoilé.

Prenez l'exemple de Val-de-Ruz, commune de 124km<sup>2</sup> et 17000 habitants, qui éteint ses lumières toutes les nuits entre minuit et 4h30, générant ainsi 34'000 CHF d'économie sur son budget global ! Et elle n'a jusqu'à aujourd'hui répertorié aucune augmentation d'accident ni de délinquance.

La pollution lumineuse est certainement la deuxième cause de mortalité des insectes, ce qui perturbe notamment toute la chaîne alimentaire - l'exemple typique de la chauve-souris. Cette pollution dérègle la sécrétion de mélanine chez l'humain, éblouit les animaux et les désoriente, modifie les liens proie-prédateurs, et est un véritable piège écologique pour les animaux. Aucune catégorie d'animaux n'est épargnée, mammifères aux poissons en passant par les oiseaux, alors que plus d'au moins 60% des espèces d'invertébrés et mammifères sont nocturnes. On parle aujourd'hui de sixième extinction de masse depuis que l'humanité est entrée dans l'ère industrielle, entrée faite à la lumière des lampadaires.

Que faire ? Remplacer les lumières polluantes par des lumières utiles, c'est-à-dire qui éclairent le sol et pas le ciel ; revoir la tonalité des sources ; inciter voire obliger les sociétés et entreprises privées d'éteindre leurs enseignes le soir. Éteindre les lumières est une des luttes les plus faciles et économiques à mettre en place pour préserver l'environnement et l'approvisionnement énergétique.

---

<sup>1</sup> Frammery Catherine, « Comment la Suisse retient la nuit ? », article du Temps daté du 7 décembre 2017, disponible au lien suivant : <https://www.letemps.ch/suisse/suisse-retient-nuit>

<sup>2</sup> Postulat Alexandre Rydlo et consorts : « Pour le développement d'un Plan cantonal aux fins de lutter contre la pollution lumineuse », 8 janvier 2019, disponible au lieu suivant : [https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/gc/fichiers\\_pdf/2017-2022/18\\_POS\\_098\\_obj\\_et\\_dev.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/gc/fichiers_pdf/2017-2022/18_POS_098_obj_et_dev.pdf)

Et avant d'entendre l'argument fallacieux de la sécurité, je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que personne queer, harcelée quotidiennement dans l'espace public, qui évite de se déplacer seule le soir et hésite même à sortir tant j'ai lié, physiquement et mentalement, les mots « espace public » et « violence ». Donc croyez-moi, ainsi que les études menées sur ce sujet, lorsque l'on dit que la lumière offre une sensation trompeuse de sécurité et que les femmes ou minorités de genre ne vivent pas plus de violence que de coutume lorsque les lumières sont éteintes<sup>3</sup>.

Par la présente interpellation, nous aimerions poser les questions suivantes à la Municipalité :

- Pense-t-elle mettre rapidement en place des mesures plus ambitieuses en termes de pollution lumineuse, c'est-à-dire imaginer éteindre tout l'éclairage public entre 2h et 5h du matin ? Et le réduire de plus de 75% dès 22h et jusqu'à 7h en hiver ?
- Est-ce que la municipalité pense mettre en place des mesures telles que les suivantes : installer des lampadaires à détecteurs de mouvements aux endroits qui doivent rester visible durant la nuit ; soumettre une autorisation aux particuliers souhaitant installer de nouvelles lampes à l'extérieure de chez elleux ; rénover l'éclairage existant en favorisant les lumières jaunes et en utilisant des ampoules économes ; réfléchir à l'installation de lampes à éclairage directionnel et spectres d'émissions souhaités ?
- Le cas échéant, quels types de mesures compte-t-elle mettre en place et avec quelle échéance ?
- Pense-t-elle encourager voire contraindre les propriétaires privés (communication, incitation monétaire, etc.) à limiter l'éclairage de nuit (vitrines, enseignes lumineuses, éclairages de chantier, etc.) ?
- Comment compte-t-elle communiquer de manière proactive auprès de la population, une fois l'aspect technique résolu, que l'obscurité, bien gérée, n'attente pas à la sécurité ?

Si nous ne réagissons pas, nous risquons de devoir fertiliser nos pommiers au pinceau, comme c'est le cas en Chine notamment...selon une étude de 2017 étudiant les effets de la pollution lumineuse et l'éclairage artificiel sur les rendements agricoles<sup>4</sup>.

Nous vous remercions d'avance pour vos réponses et remercions les conseillères et conseillers pour leur écoute.

Pour les Vert-e-s,  
Diserens Marius et Farine Mathieu

---

<sup>3</sup> Kalms, Nicole (2019), « More lighting alone does not create safer cities. Look at what research with young women tells us », disponible au lien suivant : <https://theconversation.com/more-lighting-alone-does-not-create-safer-cities-look-at-what-research-with-young-women-tells-us-113359>

<sup>4</sup> Giavi S., Fontaine C., Knop E. (2021), « Impact of artificial light at night on diurnal plant-pollinator interactions », disponible au lien suivant : <https://www.nature.com/articles/s41467-021-22011-8>